

BRON Ils réclament un toit en faveur d'Albanais évacués d'un squat



Une militante associative au directeur de cabinet

« Il paraît que Bron est la ville amie des enfants. Ces enfants dorment dehors ». Photo S.M.-T

Solidarité. Des militants associatifs ont été reçus par le maire vendredi. Ils ont occupé le hall de la mairie pour demander un hébergement d'urgence.

Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées dans le hall de l'hôtel de ville de Bron, vendredi matin. Elles ont demandé une audience au maire, sollicitant un hébergement d'urgence pour les familles albanaises expulsées mercredi matin à Terrailon. Le squat 22 rue Hélène-Boucher abritait entre 58 et 75 individus (les chiffres varient selon les associations, la Ville et la police). Hier soir, Jean-Michel Longueval (PS), a entendu une délégation du Secours popu-

laire, Secours catholique et de Réseau éducation sans frontière.

Enceinte de neuf mois

Les associations n'ont rien obtenu. Dans la matinée, les manifestants ont été reçus, dans le hall, par le directeur de cabinet et la directrice de la communication. Les bénévoles ont réclamé un toit pour une femme enceinte de neuf mois qui dort dehors depuis mercredi. La Ville a par ailleurs refusé d'ouvrir un

gymnase en urgence. « La République ne peut pas expulser sur décision judiciaire et en même temps héberger... » a remarqué le directeur de cabinet. « La République condamne les enfants à dormir dehors », a rétorqué un bénévole. « Il paraît que Bron est la ville amie des enfants. Ces enfants dorment dehors », a dénoncé une militante. Le directeur de cabinet a rappelé qu'en la matière, l'interlocuteur principal est la préfète. « A un

moment, il faut arrêter de se refiler la patate chaude », s'est exclamé un manifestant.

Un agent de sécurité garde un immeuble quasi-vide

Les Albanais, demandeurs d'asile (1) ont été évacués par la police nationale sur ordre du préfet, mercredi 21 octobre matin. Le préfet a exécuté une décision judiciaire, à une semaine de l'ouverture du plan froid (au 1^{er} novembre). Propriétaire, la Métropole a récupéré le bâtiment où ils résidaient depuis un an environ. Les familles dorment dans les halls des bâtiments voisins ou à l'extérieur, au pied de l'immeuble dans lequel ils vivaient. Ils se réchauffent autour d'un feu de camp improvisé. Pendant ce temps, un agent de sécurité et son chien gardent l'entrée du bâtiment constitué de

logements vacants. La société de gardiennage serait mandatée par la Métropole.

« Les gens n'étaient pas prévenus qu'ils allaient être expulsés. Ils ont tout laissé, le mobilier, le frigo avec de l'alimentaire », lance un bénévole. Trois familles avec quatre enfants en bas âge ont été hébergées par la préfecture dès mercredi matin. Hier soir, les autres restaient sans solution. Y compris de très jeunes enfants de 18 mois et 2 ans. Légalement, sept personnes devraient avoir un toit au regard de leur situation administrative (1^{re} demande d'asile). Craignant pour leur vie ou celles de leurs enfants, certains affirment avoir quitté l'Albanie pour des raisons politiques ou de vendetta. ■

Sabrina Madaoui-Terneaud
(1) La majorité est déboutée de sa demande d'asile et a déposé un recours.



■ Entre 58 et 75 ressortissants albanais vivaient dans des appartements 22, rue Hélène-Boucher. Photo S.M.-T

Compan et Justet dénoncent « le manque d'anticipation » de l'exécutif municipal

Les conseillers municipaux d'opposition Yann Compan (LR) et Bernard Justet, (groupe A Bron tout nous rassemble) déplorent « le manque d'anticipation » de la mairie alors que le squat était connu. « Cela aurait pu être géré autrement. On était suffisamment au courant pour que ça se fasse de façon propre », tranche Yann Compan. Bernard Justet s'interroge : « Quel toit pour ces personnes alors que nous rentrons dans la période hivernale et quel lieu de scolarisation pour les enfants ? » Ils notent également qu'Annie Guillemot, ancienne maire et vice-présidente de la Métropole, pourrait prendre en charge la problématique « hébergement » dans le cadre de sa délégation à l'Enfance et la Famille. S.M.-T

La mairie : « On refuse qu'il y ait un procès d'intention »

L'hôtel de ville rappelle qu'il a joué les intermédiaires entre les associations soutenant les familles et les services de l'État. « C'est une situation difficile et complexe », indique la mairie. Sa position : « S'en tenir au respect de la justice et à l'application des jugements. La préfecture est compétente sur la question des hébergements ». La municipalité ne compte pas ouvrir

un gymnase pour héberger les Albanais comme le demandent les associations. « Bron donne l'exemple depuis de nombreuses années avec un Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile). On refuse qu'il y ait un procès d'intention sur un refus d'accueil de migrants sur notre territoire. La solidarité se pratique à bien des égards. Bron prend sa part ».

Jardinerie Jean Gérard

Chrysanthème ou cyclamen **5€,00**

20 Roses variées 50 cm **13€,00**

5 Bruyères **10€,00**

20 Roses artificielles **15€,50**

RETROUVEZ NOS PRIX DISCOUNT SUR NOTRE SITE WEB : www.jardinerie-jean-gerard.fr

6, rue Paul-Langevin GRIGNY
04 78 73 90 59